



Septembre 2026



Sommaire

Éditorial	Page 2
Actualités nationales	Page 3
Les collectifs de l'UD	Page 4
Actualités des syndicats	Page 7
Un peu d'histoire sociale	Page 8
Les services publics en Seine-et-Marne	Page 10
Cultivons notre jardin	Page 15



Editorial

De l'argent, il y en a.

La question est : à quoi voulons-nous qu'il serve ?

En cette rentrée, on voudrait encore nous convaincre qu'il faut se serrer la ceinture. Moins de moyens pour l'hôpital, l'école, les collectivités, les transports. Des salaires qui ne suivent pas, un point d'indice qui ne répond plus à la réalité du coût de la vie, des effectifs insuffisants et des services publics toujours plus éloignés des populations.

Pendant ce temps, les richesses continuent d'être produites par le monde du travail. Alors non, le problème n'est pas l'absence de richesses, mais leur répartition et les choix politiques qui sont faits.

En Seine-et-Marne, nous subissons les conséquences de ces politiques. Un service qui ferme, un poste qui disparaît, un hôpital fragilisé, une classe supprimée ou un guichet éloigné, ce n'est jamais une simple ligne budgétaire. Ce sont nos vies et nos territoires qui sont directement touchés.

On nous parle sans cesse de rentabilité. Mais, un hôpital qui soigne, une école qui fait réussir tous les élèves, des transports accessibles, des services publics présents jusque dans nos territoires ruraux : voilà ce qui est rentable pour la société !

La CGT porte une autre conception de la richesse : celle qui répond aux besoins, garantit l'égalité et permet de faire société. Nous refusons le piège qui consiste à opposer public et privé. Nous avons les mêmes intérêts : vivre dignement de notre travail, augmenter les salaires, améliorer nos conditions de travail et bénéficier de services publics de qualité.

Face à l'austérité, aux suppressions de postes et à la dégradation de nos conditions de vie et de travail, faisons entendre une autre voix : celle des travailleurs et des usagers.

Rien ne nous sera donné. Cette rentrée doit être offensive. Dans nos entreprises, nos administrations et nos territoires, allons à la rencontre des salariés et des usagers. Construisons avec eux les revendications à partir de leurs besoins : salaires, emplois, conditions de travail, accès aux soins, à l'éducation, aux transports et à des services publics de proximité.

Parce qu'une revendication bâtie collectivement est plus forte. En nous unissant autour de nos intérêts communs, nous construirons le rapport de force nécessaire pour gagner. Les richesses existent. À nous d'imposer qu'elles servent celles et ceux qui les produisent et l'intérêt général.

**Organisons-nous, revendiquons, mobilisons-nous
et faisons entendre la voix du monde du travail !**



Nicolas Bergeron
Secrétaire général de l'UD

Actualités nationales

29 septembre

tous et toutes en grève pour les salaires et les services publics

La CGT appelle l'ensemble des salarié·es — du public comme du privé — à se mettre en grève et à manifester le 29 septembre 2026. Une journée de mobilisation intersyndicale dans la fonction publique, mais qui concerne bien au-delà des seul·es fonctionnaires : c'est toute la question de la répartition des richesses qui est posée.

Depuis 2021, les prix ont augmenté de 13 %, sans que les salaires suivent le même rythme. Résultat : le niveau de vie recule pour beaucoup de salarié·es. Le traitement des agent·es publics ont perdu 15 % en dix ans, parfois dépassé par le Smic.

Pourtant, les richesses existent. Les dividendes versés aux actionnaires progressent plus vite que les salaires. En 15 ans, la richesse cumulée des 500 plus grandes fortunes a bondi de près de 370 % ! En plus, les entreprises reçoivent des dizaines de milliards d'aides publiques et d'exonérations de cotisations — 211 milliards en 2023, soit plus de 6 700 € par seconde — sans aucun contrôle ni contrepartie. Ce système incite les employeurs à maintenir des bas salaires : plus les salaires sont bas, plus les exonérations sont élevées.

Se soigner, se déplacer, faire garder ses enfants, accompagner nos aîné·es, aller à l'école : tout repose sur des services publics que l'austérité budgétaire fragilise. Alors que les besoins augmentent, les moyens diminuent. Un service public fermé c'est plus de kilomètres à parcourir, des renoncements, parfois une mise en danger.

Un service privatisé coûte plus cher car la logique n'est plus de répondre aux besoins mais de faire du profit.

Opposer salarié·es du public et du privé ne fera pas augmenter les salaires du privé. C'est bien un choix de société qui est en jeu : à quoi doit servir l'argent public ? Qui doit contribuer au financement des besoins collectifs ?

Pour la CGT, la réponse passe par une autre répartition des richesses produites : des hausses générales de tous les salaires et des pensions et leur indexation sur les prix, à commencer par le Smic, l'augmentation du point d'indice dans la fonction publique, le blocage des prix des produits de première nécessité, dont l'énergie.

Tout ça se gagne collectivement. Dans les entreprises et les services publics, la CGT invite chacun·e à en parler, à se syndiquer et à s'organiser pour construire le rapport de force nécessaire.



Les collectifs de l'UD

Élections dans la fonction publique : la CGT 77 à l'offensive !

Vingt-et-un camarades des syndicats de la fonction publique et des UL se sont réunis à l'UD pour lancer la campagne des élections professionnelles du 3 au 10 décembre 2026. État, territoriale, hospitalière : cette rencontre a permis de partager les réalités des services et de poser les bases d'une campagne commune.

L'objectif est de renforcer la CGT et de présenter des listes partout où c'est possible, notamment là où elle était absente en 2022.

Chaque candidature, chaque adhésion et chaque voix renforcent le rapport de force pour faire aboutir nos revendications. Cette bataille engage toute la CGT, les syndicats comme les unions locales

L'UD a présenté un état des lieux des forces organisées par secteur et des déserts syndicaux. L'idée est de mutualiser nos forces pour couvrir une partie importante du territoire, tant dans la constitution des listes que dans la propagande et l'appel à voter CGT.

Deux Unions locales ont d'ores et déjà lancé des plans de déploiement sur leur territoire respectif. Plusieurs syndicats ont déjà constitué des listes de candidat·e·s.

Deux initiatives interprofessionnelles de déploiement sont en construction : l'une à Melun, l'autre à Meaux.

Au plus près des agents, cette campagne doit partir de leurs revendications, proposer la syndicalisation et faire reculer l'abstention.

En 2022, au plan national, la CGT (20,8%) était la 1ère organisation devant la CFDT (18,6%) dans la fonction publique. Elle est en tête dans la fonction publique territoriale et hospitalière, mais arrive derrière la CFDT dans la fonction publique d'Etat.



L'enjeu est double: consolider notre avance à l'hospitalière et dans la territoriale d'une part, et passer devant la CFDT dans la fonction publique d'Etat. Le plus gros contingent de fonctionnaires d'Etat est rattaché au ministère de l'Education nationale

Faire progresser le vote CGT dans la fonction publique, c'est donner davantage de force à celles et ceux qui défendent chaque jour nos droits et nos services publics. C'est enfin faire progresser la représentativité de toute l'organisation.

pour augmenter
nos rémunérations

pour retrouver
le sens de nos
missions

pour nos
conditions de
travail

pour lutter
contre
la précarité

pour
notre droit
à la santé

pour l'égalité
Femme-Homme

pour que
ma parole
compte

pour la retraite
à 60 ans

pour des
moyens pour la
Fonction publique

ON S'OP GA NISE



5

www.cgt.fr/contactFP2026
retrouvez la campagne

Actualités des syndicats

Rentrée scolaire 2026 : Faire plus avec moins !

Les personnels de l'Education nationale sont encore sommés de faire davantage avec moins. En Seine-et-Marne, la rentrée 2026 s'inscrit hélas dans la continuité : les besoins progressent, mais les moyens ne suivent pas. Pour la CGT, il est temps de sortir de cette logique de pénurie. Les enseignant·e·s et les parents d'élèves se sont mobilisés entre mars et juin derniers pour obtenir des ouvertures, empêcher des fermetures. Les effectifs, les besoins des élèves, les difficultés de remplacement et la charge croissante qui pèse sur les équipes exigent des moyens supplémentaires et pérennes. Encore une fois, l'administration organise la pénurie plutôt qu'elle ne répond aux besoins.

Cette logique touche également l'école inclusive. La transformation des dispositifs et la mise en place des Pôles d'Appui à la Scolarité ne peuvent tenir lieu de politique ambitieuse pour accompagner les élèves en situation de handicap. Les AESH, les personnels médico-sociaux et les enseignant·es doivent être suffisamment nombreux et correctement formés. Les 22 postes d'enseignant·e·s pilotant les PAS sont pris sur des postes devant élèves. Il n'y a pas eu de création de postes ! Les AESH sont mutualisé·e·s sur des zones géographiques plus grandes. Personnels déjà précaires, cette extension de leur zone d'affectation les fragilise encore plus. Pour la CGT, l'inclusion nécessite une dotation supplémentaire à la hauteur de l'enjeu. Le manque de personnels et de moyens est criant

En effet, avec seulement 5,5 postes pour 100 élèves à la rentrée 2025, la Seine-et-Marne reste très loin du taux d'encadrement de l'académie de Créteil (6,13) et du niveau national (6,13). Ce retard représente un déficit théorique de près de 900 postes. Depuis des années, le département est le parent pauvre de l'académie en matière d'encadrement.

Territoire	P/E 2025	Elèves pour 1 poste
Seine-et-Marne	5.54	18.05
Seine-Saint-Denis	6.70	14.93
Val-de-Marne	6.05	16.53
Académie de Créteil	6.13	16.31
France	6.13	16.31

Année	P/E Seine-et-Marne	P/E académie
2017	5.19	-
2022	5.47	5.96
2024	5.52	6.06

Source DEPP, ministère de l'Education nationale

La CGT revendique une autre politique éducative et un véritable plan de rattrapage pour la Seine-et-Marne : investir dans l'école publique, créer les postes nécessaires, améliorer les conditions de travail et permettre à chaque élève d'être accueilli et accompagné dignement. Il ne revient pas aux personnels de compenser indéfiniment les choix budgétaires.

Actualités des syndicats

Sécurité civile : après les incendies, des actes !

Cet été restera comme celui des incendies hors norme. En France, 96.000 hectares ont brûlés -dont 2.050 en forêt de Fontainebleau- causant quatre morts et près d'un millier de blessé·e·s parmi les pompiers. Comme toujours, ils et elles ont répondu présent, mais leur engagement ne peut masquer le manque d'effectifs -à 80 % constitués de pompiers volontaires-, d'équipements, de formation et de financements durables.

Le 13 août, l'intersyndicale des SDIS a appelé à la grève, expliquant que la ligne rouge de la rupture capacitaire était franchie.

La France manque de pompiers professionnels face à l'intensification des crises climatiques et à l'explosion des délais d'intervention, mettant en danger la population, d'autant plus que leurs équipements sont pour beaucoup vieillissants.

L'exemple des cagoules de protection est emblématique : elle ne filtre pas les particules fines ni les suies. Pourtant, le Centre international de recherche sur le cancer a classé l'exposition professionnelle des pompiers comme cancérigène dès 2010 et l'OMS a reconnu en 2022 une surexposition des pompiers à plusieurs maladies chroniques. Une solution existe pour un coût de 60€ par pompier -15 millions d'euros en tout-, soit 0,003% du budget de la loi de programmation militaire... Des choix politiques sont à l'œuvre !

Du côté des usagers, les conséquences sont lourdes : intervention retardée à cause de camions sans pompiers à Barjols (83), les habitations du Porge (33) dévastées plus qu'ailleurs -3/4 des maisons détruites dans cet incendie l'ont été au Porge- à cause de redéploiements successifs de moyens vers Lège-Cap-Ferret, propagation des incendies et reprises de feu faute de canadais disponibles, etc.



Pour permettre aux usagers de bénéficier du service public dont ils ont besoin et permettre aux pompiers de travailler dans des conditions dignes, la CGT

revendique 16.000 recrutements de pompiers professionnels, un financement national pérenne des SDIS, 5.000 camions-citernes feux de forêt et le renouvellement des bombardiers d'eau. Loin de la communication gouvernementale sur l'Airbus A400-M, la France doit se doter d'une filière industrielle de construction et d'entretien des bombardiers d'eau.

L'argent existe. Il doit servir la paix, les besoins sociaux et la protection des populations, pas l'escalade militaire. La sécurité civile ne doit plus être sacrifiée aux budgets de guerre !

Un peu d'histoire sociale

Le service public à la française : entre intérêt général et logique de marché

À quoi sert encore le service public à l'heure de la concurrence et de la rationalisation budgétaire ? Derrière cette question se joue un choix de société : considère-t-on certains besoins essentiels comme des marchandises ou comme des biens communs devant être accessibles à tous ?

L'histoire du service public montre qu'il ne se réduit pas à une administration ou à une entreprise d'État. Il constitue avant tout un instrument de l'intérêt général. L'action publique vise ainsi l'égalité, la solidarité et la cohésion sociale. Le service public traduit alors une décision politique : prendre en charge collectivement la réponse aux besoins individuels.



Cette conception a prévalu dans le développement des services publics de réseau (train, électricité, gaz, télécommunications ou poste) qui demandent des infrastructures lourdes et coûteuses, nécessitant une organisation publique pour les financer et assurer leur accès sur tout le territoire. Mais, depuis les années 1980, le capital a introduit concurrence, privatisations et séparation entre infrastructures et services. Ainsi, la rentabilité sociale a été gommée au profit d'une rentabilité financière, mise en avant depuis dans les argumentaires politiques pour privatiser les services publics.

Cette transformation soulève une contradiction majeure : censée améliorer l'efficacité et réduire les coûts, la concurrence, mue par la recherche de profit, affaiblit les missions du service public. Imposer de tels critères produit alors un cercle vicieux : réduction des moyens, dégradation du service, baisse d'attractivité, puis nouvelle réduction ou privatisation. Ça interroge les critères auxquels nous voulons soumettre ces activités essentielles. L'efficacité doit-elle se mesurer uniquement à l'équilibre financier ? Peut-on parler de réussite lorsque les comptes sont meilleurs mais que l'accès au service devient plus difficile ? Comment concilier égalité de traitement et prise en compte des situations les plus vulnérables ?

L'enjeu du service public consiste à décider collectivement des garanties individuelles. Ainsi, l'universalité implique une offre de service public identique partout pour tou-te-s, de sorte que chacun-e puisse l'utiliser en fonction de ses besoins, tout en contribuant à hauteur de ses moyens par le biais de l'impôt.

Le débat sur le service public est donc loin d'être dépassé ! Au contraire, au regard de l'augmentation du coût de la vie, de l'éloignement domicile / travail, du renoncement aux soins croissant, etc., il est, plus que jamais, d'actualité.

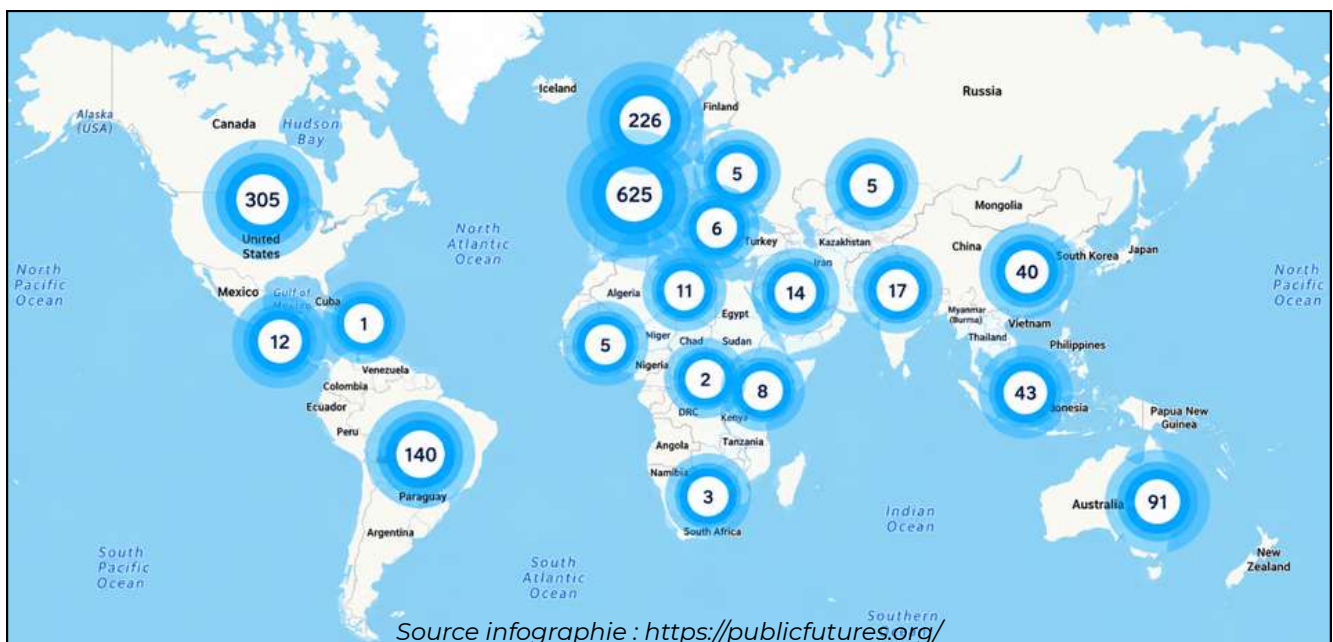
Un peu d'histoire sociale

Et au plan international ?...

La Confédération Syndicale Internationale dénonce les politiques d'austérité qui remettent en cause les systèmes de sécurité sociale et les services publics. Elle porte un « nouveau contrat social » plaçant le plein-emploi et l'investissement public au cœur de la politique économique. Il existe assez de richesses pour financer des services publics de qualité, à condition que les entreprises et les plus riches paient leur juste part d'impôts. La CSI travaille avec des ONG et des collectivités locales pour construire une stratégie commune face aux attaques contre les services publics. Partout des résistances s'organisent entre agent·e·s du public, usager·e·s, syndicats, associations, démontrant que d'autres choix sont réalisables.



L'eau est un exemple emblématique de ces victoires. Après des années de privatisation, plusieurs villes ont repris le contrôle public de l'eau, comme à Paris, Buenos Aires, Berlin, Accra, La Paz, Budapest, Dar es Salaam ou Kuala Lumpur. À Jakarta, la bataille unitaire a mis fin à la plus importante privatisation de l'eau au monde.



Nombre d'initiatives de déprivatisations dans le monde

Un peu d'histoire sociale

Et au plan international ?... (suite)

En Europe, la Confédération Européenne des Syndicats défend des services publics universels et s'oppose à leur marchandisation.

En 2012, la campagne « Right2Water » de la CES, 1^{ère} initiative citoyenne européenne à aboutir, a recueilli près de 2 millions de signatures pour faire reconnaître l'eau comme un bien public exclu des règles de marché.

Le phénomène dépasse l'eau. Des reprises en gestion publique concernent aussi l'énergie, les transports, la santé, les déchets, le logement ou les services sociaux. En Corée, en Allemagne, au Royaume-Uni, en Australie, au Canada, en Afrique du Sud, les syndicats mènent la bataille pour une nationalisation de la Santé.

La base « Public Futures » recense plus de 1700 déprivatisations dans 77 pays. L'enjeu est bien de renationaliser des activités et de sortir le bien commun des logiques mercantiles.

Ces luttes posent la question centrale de la propriété, de la gouvernance et des choix de gestion des services publics. Défendre les services publics, c'est refuser que l'accès à l'eau, aux soins, à l'éducation, à l'énergie ou aux transports dépende de la rentabilité financière. C'est revendiquer des moyens, des personnels, des salaires dignes et un financement solidaire. C'est aussi construire des services publics écologiques, égalitaires et accessibles à tou·te·s partout.



Les services publics en Seine-et-Marne

L'accès aux soins : état des lieux



Le dossier « Accès aux soins en Seine-et-Marne », établi en 2023 par l'intersyndicale des retraités, alerte sur une dégradation durable de l'accès aux soins. Le renoncement aux soins entraîne souffrances, mal-être, difficultés pour les familles et parfois décès prématurés. La Seine-et-Marne figure parmi les départements franciliens où l'espérance de vie est la plus faible.

Les services publics en Seine-et-Marne

L'accès aux soins : état des lieux (suite)

La désertification médicale est ancienne. Les organisations syndicales de retraités alertent les pouvoirs publics depuis 2008 et ont multiplié les actions auprès du Conseil départemental, de la Préfecture, de l'ARS, des parlementaires.

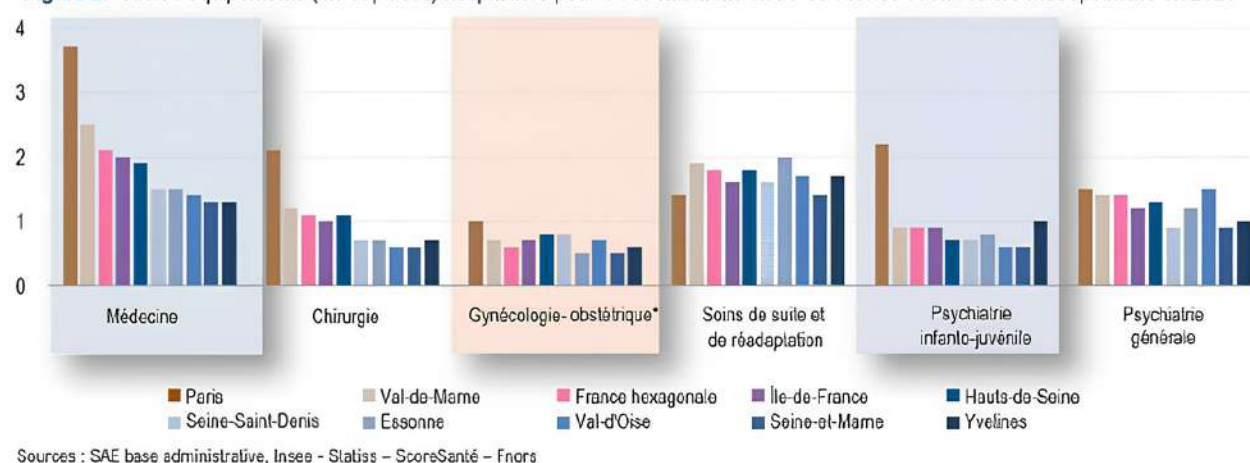
La situation s'est aggravée alors que la population augmentait. Entre 2012 et 2022, la Seine-et-Marne a gagné plus de 90 000 habitants (+6,68 %) mais perdu 200 médecins (-6,54 %), tandis que la France gagnait des médecins. En 2023, la densité médicale est de 196,35 médecins pour 100 000 habitants, contre 339,23 au niveau national. Classé 96^{ème} département sur 101, il faudrait que 1 750 médecins s'installent en Seine-et-Marne pour atteindre la moyenne française.

Le déficit est particulièrement marqué chez les généralistes : leur nombre est passé de 1 525 en 2012 à 1 320 en 2022, plaçant le département au 99^{ème} rang national. Il manquerait 808 généralistes. Du côté des spécialistes : 44 ophtalmologues, 137 psychiatres et 60 cardiologues supplémentaires seraient nécessaires pour rejoindre les densités nationales. Dentistes et orthophonistes sont aussi insuffisants. L'hôpital public est sous-équipé, avec des densités de médecins salariés et d'infirmier·e·s inférieures à la moyenne nationale.

Le coût des soins, notamment les dépassements d'honoraires, constitue une autre cause de renoncement.

Un sous-équipement hospitalier flagrant :

Figure 2. Taux d'équipements (lits et places) hospitaliers pour 1 000 habitants en Île-de-France et en France métropolitaine en 2020



Face à ces constats, les propositions de la CGT 77 comme la création d'un CHU, de centres de santé publics polyvalents avec médecins salariés, le « 100 % Sécu » ou l'interdiction des dépassements d'honoraires sont des vecteurs de l'accès aux soins et l'égalité de traitement.

Les services publics en Seine-et-Marne

20 ans d'évolution

Le département a gagné environ 210 000 habitants sur la période (+16 %), mais ses réseaux de services publics n'ont pas tous suivi la même trajectoire, loin de là.

Une offre de service réduite et/ou privatisée : santé, protection sociale, les finances publiques, la Poste

Les hôpitaux publics sont globalement les mêmes qu'en 2006, mais leur statut a radicalement changé. De 8 hôpitaux autonomes ils sont passés à trois groupements territoriaux. Des services ont fermé et/ou ont été livrés au secteur privé et la distance et le coût d'accès aux soins ont largement augmenté.

Les accueils de la CPAM ne sont plus libres, une prise de rendez-vous est obligatoire.

La vingtaine de trésoreries a été fusionnée avec les centres des impôts en 2019-2021. Il ne reste que 6 services de gestion comptable. Beaucoup de leurs missions sont désormais remplies par les espaces France Services ou par la dématérialisation des démarches, qui mettent plus en difficulté les administrés face aux démarches.

La nature du réseau postal a aussi changé. Le nombre d'accueil des usagers a été diminué par 2 en 20 ans. Les bureaux de poste de plein exercice tenus par des postiers fonctionnaires, ont été 249 points de contact postaux (bureaux, agences postales communales et relais chez des commerçants).

La fin du guichet de proximité : EDF/GDF, SNCF

EDF et GDF disposaient d'agences physiques dans les principales villes du département en 2006.

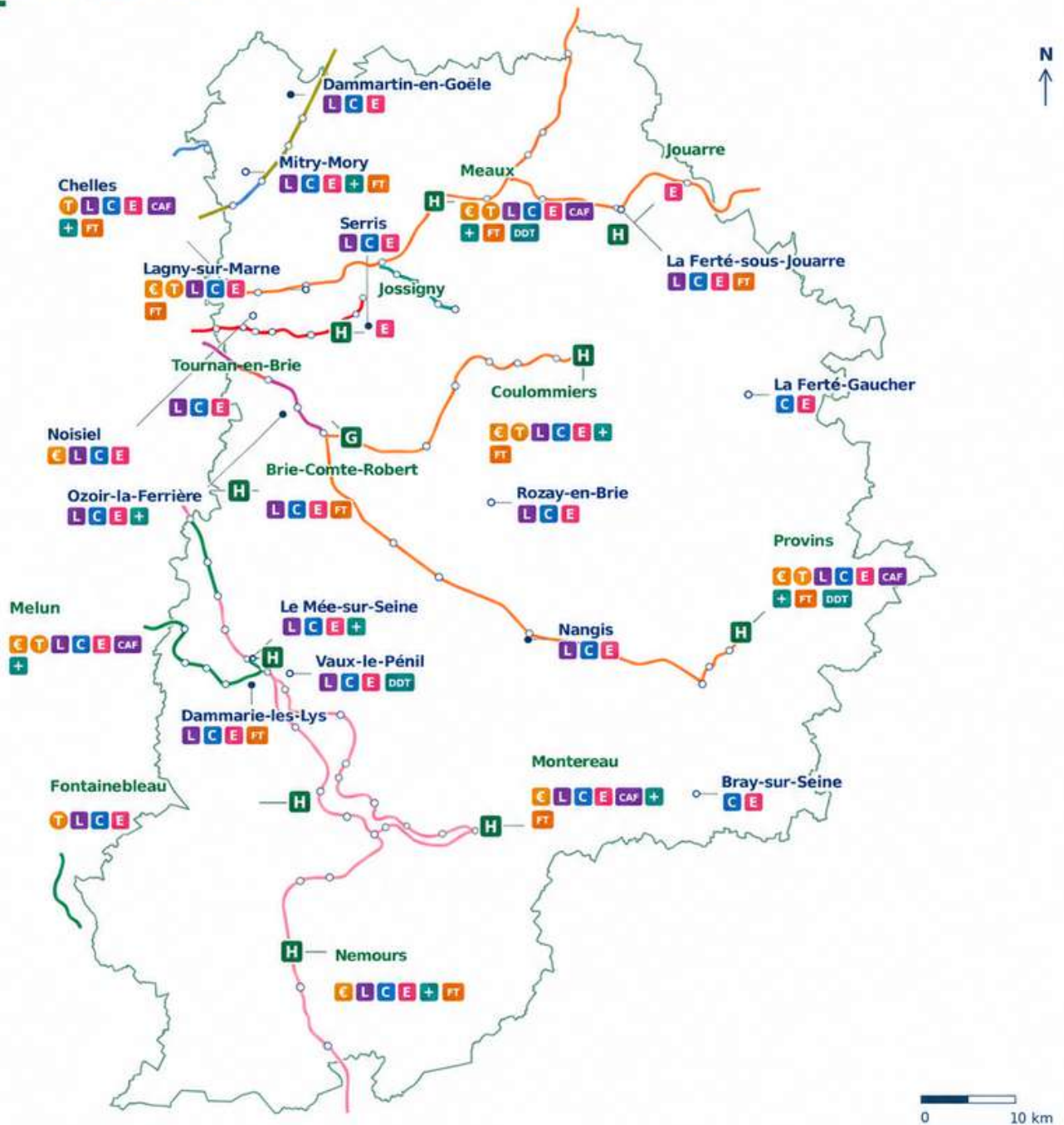
La privatisation de ces deux entreprises (2007) a enclenché la fermeture de toutes les agences d'accueil des usager·e·s. En 2026, la prise en charge des usager·e·s se fait uniquement par téléphone et internet.



Le réseau ferré n'a pas évolué en 20 ans, les arrêts sont identiques. En revanche, les guichets tenus par des agents a fortement diminué au profit des automates et de la vente en ligne. En ce moment, la CGT mène la bataille pour le retour du guichet de la gare de Melun. L'autre point problématique mais constant depuis 20 ans : la ponctualité. Sur la ligne D, elle stagne entre 83 et 85%. En revanche, l'indice de satisfaction des voyageurs baisse chaque année (73,5% en 2025).

SEINE-ET-MARNE

Services publics



TRANSPORTS

- RER A
- RER D
- Ligne K
- Ligne R
- RER B
- RER E
- Ligne P
- Tram T14

SERVICES DE L'ÉTAT

DDT DDT 77

Direction des territoires

FINANCES PUBLIQUES

- € Finances publiques : impôts
- T Trésoreries / gestion comptable

SANTÉ

- H Hôpital / centre hospitalier public
- G Établissement gériatrique public

CH : centre hospitalier

ÉDUCATION

- L Lycée
- C Collège
- E École primaire

SOLIDARITÉ & EMPLOI

- CAF Allocations familiales
- + Assurance maladie (CPAM)
- FT France Travail

Sélection d'implantations regroupées par commune - Carte non exhaustive.

Sources : DILA, Éducation nationale, IDFM, DDT 77, GHEF, GHSIF, CH Sud 77 et FHF - Vérifications : septembre 2026.

ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

• L'égalité salariale,
c'est pour quand ?

P.14

ENVIRONNEMENT

• Travailler, produire et
consommer autrement

P.19

ENTRETIEN

• Dans la fonction publique,
nous voulons bien travailler !

P.22

CADRES & TECHS .info

➔ Salaires

**La réalité des salaires
de la fonction publique**

P.07

➔ Santé & hôpitaux

**Politique de santé : mettre
fin à la cure d'austérité**

P.11

**SPÉCIAL FONCTION
PUBLIQUE**

magazine de l'Ugict-CGT

ugictcgt.fr



Pour lire
le journal
en ligne

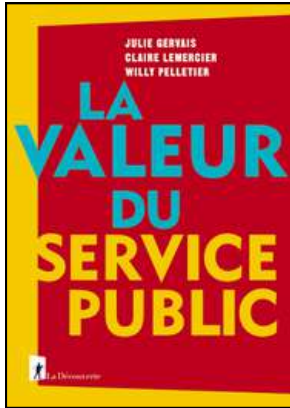


UGICT CGT

**POUR DES SERVICES PUBLICS
À LA HAUTEUR DES DÉFIS :
LE TRAVAIL QUALIFIÉ
AU COEUR DE L'AVENIR**

Cultivons notre jardin

***La valeur du service public*, Julie Gervais, Claire Lemerrier, Willy Pelletier
2021- Editions La découverte - 480 pages - 24€**



Les auteurs, tous trois universitaires, sont partis de la question qui nous interpelle toutes et tous : « Qui veut la peau des services publics ? ». Ils racontent comment nos services publics ont permis de développer une vie sociale dans les villages comme le développement industriel et économique tout au long de l'histoire.

Les auteurs de ce livre combattent également les idées fausses sur les services publics et les fonctionnaires et dressent un portrait de ces services, déstructurés, malmenés par des réformes libérales.

Ils cherchent enfin à comprendre les mécanismes à l'œuvre et mettent en lumière les profiteurs de la privatisation des services publics.

***La fonction publique du XXIème siècle*, Anicet Le Pors et Gérard Aschiéri
2021 - Editions de l'Atelier - 240 pages - 22€**

Les deux auteurs démarrent leur réflexion de la crise sanitaire du covid-19 qui a montré le rôle indispensable des services publics.

Ils rappellent que l'engagement hospitaliers comme des enseignants a permis à la société de tenir face à la pandémie, mais qu'à l'inverse, les logiques libérales fondées sur une vision court-termistes ont montré leur inefficacité dramatique dans ce contexte.

Partant de ce constat et d'éléments historiques, ils s'interrogent sur la place de la fonction publique, comme outil moderne et décisif de transcription dans le quotidien des idéaux de liberté, d'égalité, de justice et de sauvegarde de la planète. Loin des injonctions de réforme dont le contenu n'est jamais débattu, les auteurs ouvrent une perspective audacieuse : le XXIe siècle peut et doit être l'« âge d'or » du service public !





Votre organisation syndicale nous fait confiance, **pourquoi pas vous ?**

La Macif vous propose des solutions pour vous
et votre famille : auto, habitation, santé, crédit...

Et aussi des solutions adaptées au monde
de l'entreprise et des associations.

→ Pour plus d'informations : macif.fr



La Macif,
c'est **vous.**

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos
capacités de remboursement avant de vous engager.



Les contrats santé distribués par la Macif sont assurés par une mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité et adhérente à la Mutualité Française.

Les crédits à la consommation distribués par la MACIF sont des produits **SOCRAM BANQUE**, Société anonyme. Capital 70 000 000 €. RCS NIORT 682 014 865. Siège social : 2 rue du 24 février CS90000 79092 NIORT cedex 9. Mandataire d'assurance n° ORIAS 08044968 (www.orient.fr).

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort. Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement pour le compte de Socram Banque. N° Orias 13005670 (www.orient.fr)